

ACTION URGENTE

HONDURAS. UNE JOURNALISTE MENACÉE

La journaliste Mavis Ethel Cruz a reçu des menaces de mort par téléphone à son domicile au Honduras. Sa vie est en danger.

Mavis Ethel Cruz est une journaliste établie à San Pedro Sula, dans le nord du Honduras, où elle anime l'émission quotidienne « *Noticias a la Hora* » (Nouvelles à l'heure) sur la station Radio Libertad. Cette émission traite de sujets d'actualité et de thèmes d'intérêt général. Avant les menaces de mort, elle avait couvert des informations et des débats portant notamment sur des questions relatives au travail, à la corruption et à la réforme de la police.

Le 29 février, vers 13 h 50, peu après la fin de son émission, Mavis Ethel Cruz était chez elle quand le téléphone a sonné. Son mari a répondu et entendu une femme qui a demandé à parler à Mavis Ethel. Il a demandé qui était à l'appareil, mais l'interlocutrice a refusé de se présenter et a déclaré : « Dites à Mavis que nous allons la briser, mais que nous allons d'abord commencer par son fils, car elle sème la pagaille là-bas [dans l'émission]. »

Mavis Ethel Cruz a signalé les faits le lendemain au parquet et aux services du médiateur pour les droits humains.

Lors de l'Examen périodique universel du Honduras par les Nations unies, en novembre 2010, le gouvernement s'est engagé à respecter son obligation de protéger les journalistes. Cependant, il n'a pratiquement rien fait depuis pour que ceux-ci puissent exercer leur métier sans avoir à craindre des menaces et des attaques.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en espagnol, en anglais ou dans votre propre langue) :

- appelez les autorités à diligenter une enquête indépendante, minutieuse et impartiale sur les menaces dont Mavis Ethel Cruz a été la cible, à rendre les conclusions publiques et à traduire les responsables présumés en justice ;
- priez-les instamment de prendre des mesures immédiates pour protéger les journalistes, comme elles se sont engagées à le faire en novembre 2010 au cours de l'Examen périodique universel des Nations unies.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 19 AVRIL 2012 À :

Procureur général de la République

Sr. Luis Alberto Rubí
Fiscal General de la República
Lomas del Guijarro, Avenida República
Dominicana, Edificio Lomas Plaza II
Tegucigalpa, Honduras
Fax : +504 2221 5667

**Formule d'appel : Sr. Fiscal General, /
Monsieur le Procureur général,**

Ministre de la Justice et des Droits humains

Ana Pineda
Ministra de Justicia y Derechos Humanos
Col. Lomas del Mayab,
Ave. República de Costa Rica,
Entre BAC-BAMER y BANHCAFE
Tegucigalpa MDC, Honduras
Courriel : info@sjdh.gob.hn

**Formule d'appel : Estimada Sra. Ministra, /
Madame la Ministre,**

Copies à :

ONG
C-LIBRE
Colonia Palmira, Primera Calle, contiguo al
Centro Cultural de España,
25 mts al norte del Redondel de los
Artesanos,
Tegucigalpa, Honduras
Courriel : alertas@clibrehonduras.com

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Honduras dans votre pays (adresse(s) à compléter) :

Nom(s), adresse(s), n° de fax ; courriel ; formule d'appel

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

HONDURAS. UNE JOURNALISTE MENACÉE

COMPLÉMENT D'INFORMATION

À la suite du coup d'État militaire du 28 juin 2009 qui s'est soldé par le renversement du président Zelaya, des militaires ont fermé et occupé les locaux de nombreux médias. Des personnes y travaillant ont fait l'objet de menaces, d'agressions et d'actes d'intimidation, en particulier celles qui couvraient des affaires liées aux activités du crime organisé ou à des atteintes aux droits humains, ou qui dénonçaient le coup d'État. En 2010, 10 journalistes ont été tués au Honduras. Parmi eux figurait Nahúm Palacios, en faveur de qui la Commission interaméricaine des droits de l'homme avait ordonné que le gouvernement prenne des mesures de protection. En 2011, Amnesty International a publié deux actions urgentes concernant des journalistes en danger : Esdras Amado López (AU 4/11, AMR 37/001/2011, 10 janvier 2011) et Arnulfo Aguilar (AU 129/11, AMR 37/004/2011, 6 mai 2011).

Esdras Amado López, journaliste et directeur de la chaîne de télévision hondurienne Canal 36, a été suivi et menacé d'une arme à feu à Tegucigalpa, la capitale hondurienne, et a également reçu des menaces de mort par SMS en janvier 2011 (voir l'AU 4/11, AMR 37/001/2011, 10 janvier 2011).

Arnulfo Aguilar, directeur d'une station de radio, a été agressé par huit à 10 hommes armés et cagoulés devant son domicile de San Pedro Sula, dans le nord-ouest du Honduras (voir l'AU 129/11, AMR 37/004/2011 du 6 mai 2011.)

En janvier 2012, Itsmania Pineda Platero, blogueuse et militante des droits humains, a été menacée de mort par téléphone et par SMS (voir l'AU 22/12, AMR 37/001/2012, 24 janvier 2012). Le même mois, la journaliste Gilda Silvestrucci a également reçu des menaces de mort par téléphone. Ces deux femmes, en tant que membres de l'organisation Journalistes pour la vie et la liberté d'expression, menaient campagne pour que justice soit rendue aux journalistes honduriens qui avaient été menacés, attaqués ou tués en raison de leur travail, dans lequel ils dénonçaient souvent des atteintes aux droits humains.

Nom : Mavis Ethel Cruz

Genre : femme

AU 78/12, AMR 37/004/2012, 8 mars 2012

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

